

Loiret : quel suivi médical pour les patients ?

Selon l'enquête du Conseil départemental, 82% des personnes interrogées affirment avoir déjà renoncé à des soins, et 12% redoutent le départ en retraite de leur médecin traitant.

Parmi les actions pour pallier le déficit de praticiens, les 7 CPST (communauté de professionnels de santé dans un territoire), centres d'appel pour les malades chroniques sans médecin traitant, fonctionnent plutôt bien pour les soins non programmés mais ne permettent pas le suivi des patients...

Il existe aussi SOS médecins et des centres de consultation adossés à des cliniques privées. Se multiplient également des centres liés à de grands groupes financiers qui proposent des offres alléchantes notamment pour le dentaire et l'ophtalmo mais aussi en médecine générale, jusque dans les galeries marchandes... Toutefois il semble que la qualité des soins et la déontologie soient vérifiées a posteriori, ce qui a déjà conduit à des fermetures « administratives » plus ou moins longue....

Petit à petit le privé prend bien la place du public ! Mais avec quels médecins ? Sachant que le CHU tout neuf ne fournit pas encore... Quoi qu'il en soit, le président du Conseil départemental préconise une régulation de l'installation des médecins sur le territoire....

Christiane Le Pennec